

RENSEIGNEMENTS UTILES ET RÈGLEMENTS

RÈGLEMENTS

ATTENTION!!! Aucune location aux moins de 25 ans. La réservation sera confirmée au moment de la réception du paiement.

MODIFICATION DE RÉSERVATION

Le LOCATAIRE pourra effectuer, sans frais et selon les disponibilités, une modification à sa réservation si cette dernière est effectuée plus de trente (30) jours avant la date d'arrivée. Dans le cas d'une modification effectuée moins de trente (30) jours avant la date d'arrivée, la modification sera alors traitée selon les modalités d'annulation ci-après mentionnées au présent contrat.

ANNULATION

Pour toute annulation effectuée plus de trente (30) jours avant la date d'arrivée, le dépôt de 50 % est non remboursable. Si l'annulation est à moins de trente (30) jours de la réservation, la totalité soit 100 % du montant de la réservation sera facturée.

ARRIVÉE

Vous pouvez vous rendre directement à votre chalet.

L'heure d'arrivée est fixée à 16 h et celle du départ à 11 h.

DÉPART

Vous devez quitter le chalet avant 11 h

En cas de non-respect, un montant de deux cent cinquante dollars (250 \$) plus taxes par heure additionnelle pour le grand chalet.

Tout bris de matériel ou défectuosité remarquée dans votre unité doit nous être signalé pendant ou à la fin de votre séjour.

À cet effet, au moment de votre départ, il nous fera plaisir d'entendre vos commentaires sur votre expérience. Nous sommes en constante évolution et désirons améliorer sans cesse notre offre de chalets, vos conseils sont précieux pour nous.

ANIMAUX

Il est strictement interdit d'apporter des animaux domestiques sur le site.

ÉTABLISSEMENT NON-FUMEURS

Il est interdit de fumer dans tous les bâtiments. Des frais de 200 \$ plus taxes s'appliqueront pour toute infraction. Il est également interdit de jeter des mégots au sol. Des cendriers extérieurs et sécuritaires sont disposés sur le site, près de certains bâtiments.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION SUR LE SITE

À l'instar des véhicules automobiles, les véhicules tout terrain et les motoneiges ne peuvent circuler ou stationner en dehors des aires de circulation et de stationnement prévu à cet effet.

VISITEURS EXTERNES

Tout visiteur externe doit se conformer aux termes du présent contrat et il est de la responsabilité du LOCATAIRE de s'en assurer. Des frais supplémentaires de 20 \$ s'appliqueront pour chaque visiteur même si les invités ne dorment pas sur place.

BRUIT

Aucun bruit excessif n'est toléré sur le site et ce en tout temps. De plus, aucun bruit excessif ne sera toléré après 23 h. Advenant le non-respect du couvre-feu, une pénalité de 250\$ pourrait être exigé.

VÉHICULE RÉCRÉATIF ET CAMPING

Il est interdit de faire du camping sur le site. Ainsi, l'utilisation de véhicule récréatif (habitation motorisée ou roulotte) ou de tente est interdite sur le site à moins d'entente explicite et contre rémunération avec Chalets Lac Kanasuta Spas et Saunas.

FEU DE JOIE

Les feux de joie sont autorisés aux endroits désignés uniquement et selon les recommandations de la SOPFEU. Il est strictement interdit de couper des arbres sur le site. Afin de préserver la forêt et par souci de contrôle parasitaire, il est également interdit d'apporter du bois de brulage externe. Sur place vous pourrez faire l'achat d'une brassé de bois au cout de 10\$.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE :

- Faire du bruit de façon à importuner les voisins, et ce en tout temps, ce règlement est renforcé par un couvre-feu à 11 h et la présence d'un gardien de sécurité. Vous pouvez rejoindre le gardien de sécurité en composant le (819-290-4466 ou le 819-279-1580). Advenant le non-respect du couvre-feu, une pénalité de 250 \$ minimum sera exigée suite à l'intervention du gardien de sécurité.
- Sortir des contenants de verre (bière, vin, boisson forte, etc..) à l'extérieur du chalet.
- Débrancher, modifier, tout appareil électronique ou branchement électronique.
- Déplacer les meubles ou appareils électroniques à l'intérieur du chalet.
- Fumer à l'intérieur du bâtiment.
- Les feux d'artifices et/ou « pétards à mèche » ne sont pas tolérés sur les sites.
- Garder un animal à l'intérieur et à l'extérieur du chalet.
- Circuler dans les rues à plus de 30 km/h.

RENSEIGNEMENTS UTILES

AVANT VOTRE ARRIVÉE

Vous trouverez dans notre site Internet un plan d'accès du secteur où se trouvent les chalets. Les membres de votre groupe peuvent visiter virtuellement le chalet que vous avez réservé dans notre site Internet www.chaletslackanasuta.com, envoyez-leur le lien.

AUTRES CONSEILS IMPORTANTS DURANT VOTRE SÉJOUR

Si un appareil fonctionne mal ou que vous éprouvez un problème quelconque dans nos installations, n'hésitez pas à nous le signaler (par téléphone au 819-290-4466 ou au 819-279-1580). Nous ferons tout en notre possible pour trouver une solution. Votre bien-être est important pour nous

ENTRETIEN PENDANT VOTRE SÉJOUR ET POUR VOTRE DÉPART

Pendant votre séjour, l'entretien du chalet est de la responsabilité de votre groupe. Il est primordial de remettre le chalet dans l'état où vous l'avez pris.

Voici ce que nous vous demandons de vérifier au moment de votre départ :

- Ne pas refaire les lits utilisés.
- Laisser le réfrigérateur vide et propre.
- Nettoyer le BBQ.
- Laisser les items brisés ou impossibles à nettoyer sur le comptoir de la cuisine.
- Ramasser tous les déchets et le recyclage et les déposer dans les bacs extérieurs au chemin.
- Si les bacs sont pleins, déposez les sacs et autres items près des bacs et nous en aviser s.v.p.
- Laisser les planchers propres; préconiser l'aspirateur rangé dans la garde-robe de l'entrée.
- Faire la vaisselle
- Ne pas jeter les contenants de plastique des produits ménagers fournis. (Nous les récupérons)

SERVIETTES ET LITERIES

Les draps, couvertures, oreillers, serviettes de douche, serviettes à main et débarbouillettes sont fournis selon le nombre de personnes pour lesquelles le chalet peut en accommoder.

Dans le cas où votre unité est équipée d'un spa, n'oubliez pas d'apporter de grandes serviettes de bain supplémentaires, les robes de chambre seront sur place pour les adultes.

PRODUITS NETTOYANTS

Du savon à mains, à vaisselle, à lave-vaisselle ainsi que du papier de toilette, des sacs verts et des sacs blancs sont fournis en quantité suffisante pour vous permettre d'amorcer votre séjour. Par contre, ces items ne sont pas remplacés pendant votre séjour et vous risquez d'en manquer. Alors dépendamment de la quantité de personnes et de l'usage qui en est fait, prévoyez de ces produits dans vos bagages.

BBQ

Les unités sont équipées d'un BBQ au gaz.

Prendre note que la bouteille de propane n'est pas incluse.

Vous pouvez apporter votre bouteille de propane ou nous pouvons vous en livrer une, moyennant des frais de 20\$.

Merci de bien nettoyer le BBQ après utilisation.

Prendre note que le BBQ n'est pas disponible l'hiver.

TÉLÉPHONE ET INTERNET WIFI

Les unités ne sont pas munies de téléphone. Le réseau cellulaire et Internet sont disponibles dans les unités.

Réseau wifi : Chalets lac kanasuta

Mot de passe : lackanasuta

responsabilité du LOCATAIRE de s'en assurer. Des frais supplémentaires de 20 \$ s'appliqueront pour chaque visiteur.

SPA

Si votre chalet est équipé d'un spa, veuillez noter que la baignade est à vos risques et que nous ne sommes pas responsables des accidents. Prévoyez des sandales.

Voici quelques consignes quant à l'utilisation du spa.

Attention! Il se peut que l'accès vers le spa soit très glacé et glissant, l'accès est à vos risques.

- Session de 20 minutes maximum.
- La chaleur de l'eau augmente les effets de l'alcool ou des médicaments et peut causer l'évanouissement.
- Quitter le spa immédiatement si vous vous sentez inconfortable ou somnolent. L'eau attire les enfants, toujours remettre le couvercle après la baignade.
- Pendant la grossesse, il est recommandé de ne pas rester plus de 10 minutes à la fois dans le spa.
- Avant la baignade, il est obligatoire de prendre une douche et de se laver avec du savon.
- Les produits utilisés pour le corps tels que crème, maquillage, lotion solaire, insecticide et transpiration corporelle sont dommageables pour la qualité de votre eau.

Comment ouvrir le couvercle du spa

1. Afin de ne pas endommager le couvercle, il est obligatoire d'effectuer cette opération par deux personnes.
2. Rabattre la première moitié du couvercle sur la deuxième.
3. Soulever l'ensemble à deux personnes.
4. Déposer le couvercle sur le sol.
5. Une fois le bain terminé, remettre le couvercle en place afin d'éviter le refroidissement, l'évaporation et la contamination de l'eau.
6. Remettre la température de l'eau à 95°F.

Entretien

- L'eau du spa a été contrôlée avant votre arrivée, à vous d'en prendre soin.
- Des membres de notre personnel visiteront quotidiennement votre chalet afin de vérifier l'état de votre spa.
- Il est interdit de vidanger l'eau du spa, d'y ajouter des produits chimiques ou d'y ajouter de l'eau.

SAUNA

Si votre chalet est équipé d'un sauna, voici quelques règles élémentaires à respecter.

- Enlever montre, bijoux et lunettes.
- Ne pas apporter de livre, les vapeurs d'encre pouvant être toxiques.
- Ne pas boire d'alcool.
- Faire des séances d'un maximum de 10 minutes entrecoupées de douches froides et de pauses de 15 minutes.
- Utiliser une serviette pour s'asseoir ou s'allonger.
- Nous ne sommes pas responsables des accidents.

Attention ! Le sauna est un danger pour les personnes souffrant de troubles cardiaques. Le sauna n'est pas recommandé pour les personnes souffrant de troubles circulatoires, les asthmatiques, les personnes souffrant de problèmes respiratoires et les femmes enceintes.

Le LOCATAIRE s'engage à respecter les règlements, user du bien loué avec prudence et diligence et à le maintenir propre et en bon état pour toute la durée de la location. Pendant

son séjour, le LOCATAIRE est entièrement responsable de tout dommage, bris ou perte de matériel situé sur le site, qu'il soit causé par le LOCATAIRE ou toute autre personne y ayant eu accès. Chalets Lac Kanasuta Spas et Saunas ne peut être tenu responsable des dommages ou pertes causés directement ou indirectement aux biens du LOCATAIRE ou à lui-même par les occupants des lieux voisins, par le mauvais fonctionnement des installations, par la pluie, les inondations, le gel, le manque d'électricité, le manque d'eau, le vandalisme ou quelques cas fortuits.